

GROUPE SCOLAIRE DU VAL DES ROSES À ALBERTVILLE

Auvergne-Rhône-Alpes, département de la Savoie (73)
Commune de 19 812 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Albertville

Les autres acteurs :

Maître d'oeuvre : Cabinet Patriarche LLC & Associés Avocats

Le projet en bref :

- Isolation thermique de l'école
- Rénovation des menuiseries
- Installation d'une coursive de circulation
- Ventilation naturelle
- Label BBC rénovation

Les points forts :

#biosourcé #panneaux solaires #limitation carbone #végétalisation



**FRÉDÉRIC BURNIER
FRAMBORET**

Maire d'Albertville

Quels ont été les grands axes du projet et les moyens alloués ?

Créée dans les années 1960, l'école du Val des Roses n'avait jamais vraiment bénéficié d'une rénovation d'ampleur. Le projet était donc très attendu par la communauté. Le principal objectif était de réduire la consommation énergétique d'au moins 40 %. Nous avons déjà amorcé cette sobriété en raccordant en 2019 le groupe scolaire au réseau de chaleur urbain. Un autre gros point du projet était la coursive supplémentaire pour la circulation des élèves qui a demandé à repenser tout l'espace.

Quels choix techniques avez-vous pris pour cette rénovation ?

Nous avons choisi une isolation des façades en laine de roche ou laine de bois en fonction des endroits et du mode de construction, et remplacé toutes les menuiseries quoique le bâtiment a bénéficié de quelques rénovations auparavant. L'utilisation de végétation pour le toit végétalisé est aussi un parti pris intéressant de ce projet, et utile pour la période estivale.

Comment le projet a-t-il été reçu par les habitants ?

Les élèves ont été les premiers dans la boucle d'information, à travers des visites de chantier, la découverte de matériaux ou encore d'ateliers pour comprendre leurs usages. Les parents ont eux aussi été informés en continu avec des QR Code installés aux abords du chantier. Cela a contribué à l'enthousiasme autour du projet.

La bonne idée

Proposer une visite du chantier aux enfants et leur demander leur avis pour convaincre le premier public.

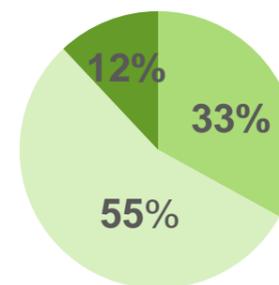


Et demain ?

La dernière phase des travaux de rénovation sera la végétalisation de la cour.

Plan de financement

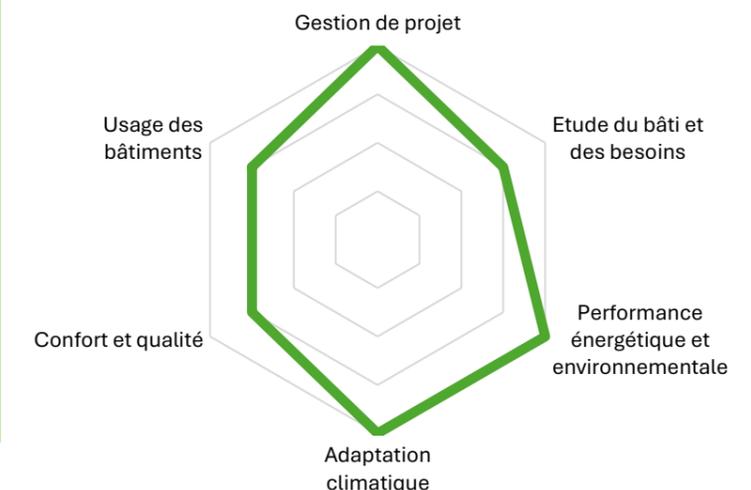
Le montant du projet s'élève à 5,5 M€. Il est financé par le dispositif Intracting de 3 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 670 000€ (500 000€ du FNADT, 160 000€ de la DSIL et 10 200€ de l'AMI Sequoia d'ACTEE/FNCCR). La ville a autofinancé 1,8 M€.



■ Autofinancement ■ Prêt (Intracting)
■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



1960

Année de construction du bâtiment



3 182 M²

Surface rénovée du bâtiment



359

Élèves au sein de l'école



40 %

Économie d'énergie visé



5,5 M€

Montant total prévisionnel de l'opération